

Contrat Local de Santé

Commune d'Ajaccio

Etat d'avancement :

- CLS signé le 6 novembre 2013
- En cours de réalisation

Personnes référentes :

- **Commune d'Ajaccio:**
 - Mme Stéphanie Simonet: coordonnatrice ASV
- **Agence Régionale de Santé de Corse :**
 - M. Romain Alexandre : référent Animation territoriale Corse-du-Sud

Axes de travail :

- Fédérer l'ensemble des acteurs pour renforcer la politique de promotion de la santé
- Développer la prévention, la promotion de la santé auprès des enfants et renforcer le dépistage précoce
- Renforcer la prévention des conduites addictives auprès des jeunes
- Agir pour la santé des seniors
- Favoriser l'accès au soin pour les personnes vulnérables

Signataires éventuels :

- **Commune d'Ajaccio :**
 - M. Simon Renucci : Maire de la commune d'Ajaccio
- **Agence Régionale de Santé de Corse :**
 - M. Jean-Jacques COIPIET : Directeur Général ARS région Corse